



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie photovoltaïque

Question écrite n° 5747

Texte de la question

M. Patrice Verchère attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur les inquiétudes exprimées par l'association de l'industrie photovoltaïque concernant l'attribution en juillet dernier d'appels d'offres pour la construction de centrales et d'installations solaires qui bénéficient principalement à des entreprises étrangères. En effet, la fabrication des modules et panneaux se fera à plus de 70 % hors de France. Pour les cellules, celles-ci seront quasiment intégralement fabriquées hors du territoire national puisque l'association estime que 90 % de ces éléments seront importées. Cette réalité entre en contradiction avec le discours ambiant visant à promouvoir le *made in France*. De plus, l'attribution de ces marchés à des entreprises françaises aurait permis de garnir leurs carnets de commandes et d'assurer leur pérennité alors qu'aujourd'hui elles se retrouvent menacés, fragilisés par la crise économique. Il lui demande pourquoi l'État n'a pas soutenu les dossiers présentés par entreprises nationales qui présentaient des caractéristiques mieux-disantes pour l'ensemble de la collectivité nationale.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5747

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5350